



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

Sous Préfecture de
FORBACH-BOULAY-MOSELLE

1 6 DEC. 2020

COURRIER ARRIVÉ

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2020

A la suite d'une convocation en date du 08 décembre 2020, les membres composant le Conseil Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 14 décembre 2020 à 18h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ Etaient présents : **38**

Mesdames, Messieurs, Germain DERUDDER, Sabrina HASSINGER, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Gilbert SCHUH, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Jean MEKETYN, Hubert BOURING, Bernard CLAVE, Dominique LIMBACH, Jean-Luc LUTZ, Sylvain NEUGEBAUER, Joël NIEDERLAENDER, Roland ROTH, Francis SCHORUNG, Marc SENE, Jean-Jacques WURSTEISEN, Roland GLODEN, Luc BALLASSE, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Emmanuel THIRY, Hubert BUR, André DUPPRE, Pierre LANG, Bernard PETRY, Bernard COLBUS, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Philippe SCHUTZ, Cathia HEIM, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Serge STEBLER, David SUCK, Pierre THIL.

✓ Absents représentés par leurs suppléants : **1**

Madame Simone RAMSAIER représentée par Josette KARAS,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

✓ Absents ayant donné procuration : **8**

Messieurs, Alexandre CASSARO a donné procuration à Sabrina HASSINGER, Claude KLEIN a donné procuration à Jean-Claude HEHN, Guy BORN a donné procuration à M. Jean MEKETYN, Pascal HELFENSTEIN a donné procuration à M. Salvatore COSCARELLA, Emmanuel SCHULER a donné procuration à M. Jean MEKETYN, Durkut CAN a donné procuration à Roland ROTH, Christian CLEMENT a donné procuration à Roland GLODEN, Salvatore FIORETTO a donné procuration à Roland ROTH.

✓ Excusés : **6**

Madame, Messieurs, Mireille CINQUALBRE, Pascal LAUER, Didier ZYMNY, Cyrille FETIQUE, Régis GAY, Jean-Paul TINNES,

✓ Absents : **2**

Madame, Monsieur, Chantal PLATTE, François GATTI

06. FINANCES

OBJET : LIGNE DE TRESORERIE DE LA CAISSE D'EPARGNE

Le Conseil Syndical,

VU la délibération du Conseil syndical du 3 juin 2019, selon laquelle le Sydeme a délibéré sur le principe du renouvellement des lignes de trésorerie existantes à hauteur de 6,9 M€.

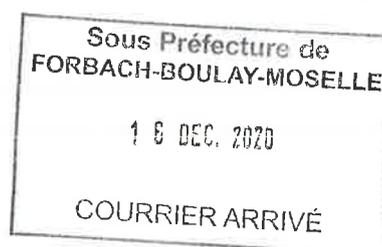
CONSIDERANT que trois lignes de trésorerie d'un montant total de 3,5 M€ souscrites en 2019 auprès de la CELCA (Caisse d'Épargne Lorraine Champagne Ardenne) sont arrivées ou vont arriver à échéance.

EXPOSE que le montant de 3.5 M€ se décompose comme suit :

- Ligne de trésorerie LTI 9619513075A – 1.5 M€ à échéance le 28/10/2020,
- Ligne de trésorerie LTI 9619513076 A – 1 M€ à échéance le 28/10/2020,
- Ligne de trésorerie LTI 9619513035A – 1 M€ à échéance le 30/06/2020, montant débloqué 900 000 €

CONSIDERANT que la Caisse d'Épargne propose au Sydeme de les renouveler sous la forme d'une seule ligne de trésorerie aux conditions suivantes :

- ✓ Montant : 3 500 000 €
- ✓ Durée : 1 an
- ✓ Taux : €ster + 1.40 %
- ✓ Frais de dossier : 7 000 €
- ✓ Commission de non utilisation : 0,30 %
- ✓ Intérêts trimestriels.



PRECISE que cette ligne de trésorerie est transitoire dans l'attente de la restructuration financière.

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical, par :

47 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention,

Décident

- D'autoriser la mise en place de la ligne de trésorerie conformément aux conditions susmentionnées,
- D'autoriser le Président à signer et accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 14 décembre 2020

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le 15 DEC. 2020
Et de la transmission en Sous-Préfecture le 15 DEC. 2020